

Projet éolien des Ménats

Sommaire

Chères habitantes et chers habitants de Graçay,

Nous vous remercions chaleureusement d'avoir pris part à la démarche de concertation accompagnant le développement du projet éolien des Ménats. **Merci d'être venus au forum participatif d'octobre, qui a été particulièrement réussi grâce à la richesse de vos apports !** Nous avons pu y échanger sur les résultats d'études ainsi que sur l'éolien de manière générale.

Dans cette troisième lettre d'information, vous pourrez ainsi découvrir **un bilan de cette démarche ainsi que la présentation des prochaines étapes du projet.** Le dossier de demande d'autorisation environnementale sera déposé en Préfecture courant 2025 ; s'en suivra une phase d'instruction par les services compétents.

Dans l'attente de nos prochains échanges et en restant à votre disposition,

P.2&3

Retour sur la démarche de concertation

P.4

Les étapes à venir !



Chloé Camail
Cheffe de projets Centre



Retrouvez l'ensemble des étapes du projet et de la concertation sur le site du projet éolien des Ménats
www.projeteolien-des-menats.fr

La démarche de concertation

Retour sur trois mois d'échanges, de débats et d'événements participatifs !



Porte-à-porte sur Graçay

- Du 5 au 12 septembre
- Sur l'ensemble de la commune

Lors de ces deux rencontres, nous avons pu échanger avec vous, sur la base de la deuxième lettre d'information lors du porte-à-porte, et avec les affiches et cartes en support lors du forum, sur différents thèmes :

- > Le projet et ses résultats d'études
- > Elicio, le développeur éolien
- > Vos questions sur les impacts et les retombées du projet

L'ensemble des échanges recensés avec notre équipe sont récapitulés dans les comptes-rendus **disponibles sur le site Internet participatif du projet.**



Forum participatif

Lundi 14 octobre

CSC de Graçay

Les outils d'information

Pour ceux n'ayant pu se rendre aux forums, trois outils d'information ont été mis en place durant la phase de concertation :

- > Une première lettre d'information en avril 2022 vous annonçant le lancement des études ;
- > Une deuxième lettre d'information en septembre, vous présentant les grandes composantes du projet et vous invitant à participer à la démarche ;
- > Un site internet informatif et participatif, pour approfondir votre compréhension du projet et de l'éolien en général, mais également retrouver toutes les informations partagées durant les événements ;
- > Une troisième Lettre d'information en décembre, dont vous faites la lecture !



Retrouvez l'ensemble des étapes du projet et de la concertation

www.projeteolien-des-menats.fr

Les chiffres clefs de la démarche



2 rencontres pour échanger et découvrir



4 outils d'informations ponctuels ou durables



125 personnes rencontrées lors du porte-à-porte, avec qui nous avons échangé autour du projet



25 participants à l'événement, dont des élus et membres associatifs

Le tout dans une ambiance constructive et conviviale !

Vos questions et propositions

Nos rencontres en porte-à-porte, ainsi que le forum participatif ont été riches en échanges, qu'il s'agisse de réponses à vos questions ou de recueil de vos suggestions. Voici quelques extraits choisis de nos discussions.

“

En quoi sont fabriquées les éoliennes, et est-ce recyclable ?

Les éoliennes sont principalement composées d'acier, qui se recycle parfaitement bien. Leur socle est en béton, et se doit d'être recyclé lors du démantèlement.

Les pales d'éoliennes sont composées de fibres composites, généralement des fibres de verre ou de carbone. Cette matière est difficile à recycler, c'est pourquoi les pales d'éoliennes sont généralement réutilisées plutôt que recyclées : elles sont transformées, par exemple, en mobilier urbain.

Depuis janvier 2024, une éolienne se doit d'être à **95% recyclable ou réutilisable**.

Le démantèlement est entièrement à la charge du porteur de projet, et la loi oblige à bloquer un budget dès la construction du parc, pour garantir son démantèlement même en cas de faillite de la société porteuse du projet.



Les éoliennes sont-elles à l'origine de problèmes de santé ?

L'énergie éolienne n'a pas d'impact sur la santé. Dans un rapport de mars 2017, l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) présente ses résultats sur l' "Evaluation des effets sanitaires des basses fréquences sonores et infrasons dus aux parcs éoliens". L'agence y explique qu'aujourd'hui, "l'ensemble des données expérimentales et épidémiologiques disponibles ne met pas en évidence d'effets sanitaires liés à l'exposition au bruit des éoliennes, autres que la gêne liée au bruit audible".

Ainsi, aucun lien n'existe entre maladies et éoliennes, bien qu'il soit reconnu que ces dernières émettent des bruits pouvant occasionner une gêne pour certaines personnes. Pour limiter cette gêne, les fabricants, par les progrès techniques, rendent les éoliennes moins bruyantes et toujours plus pilotables.

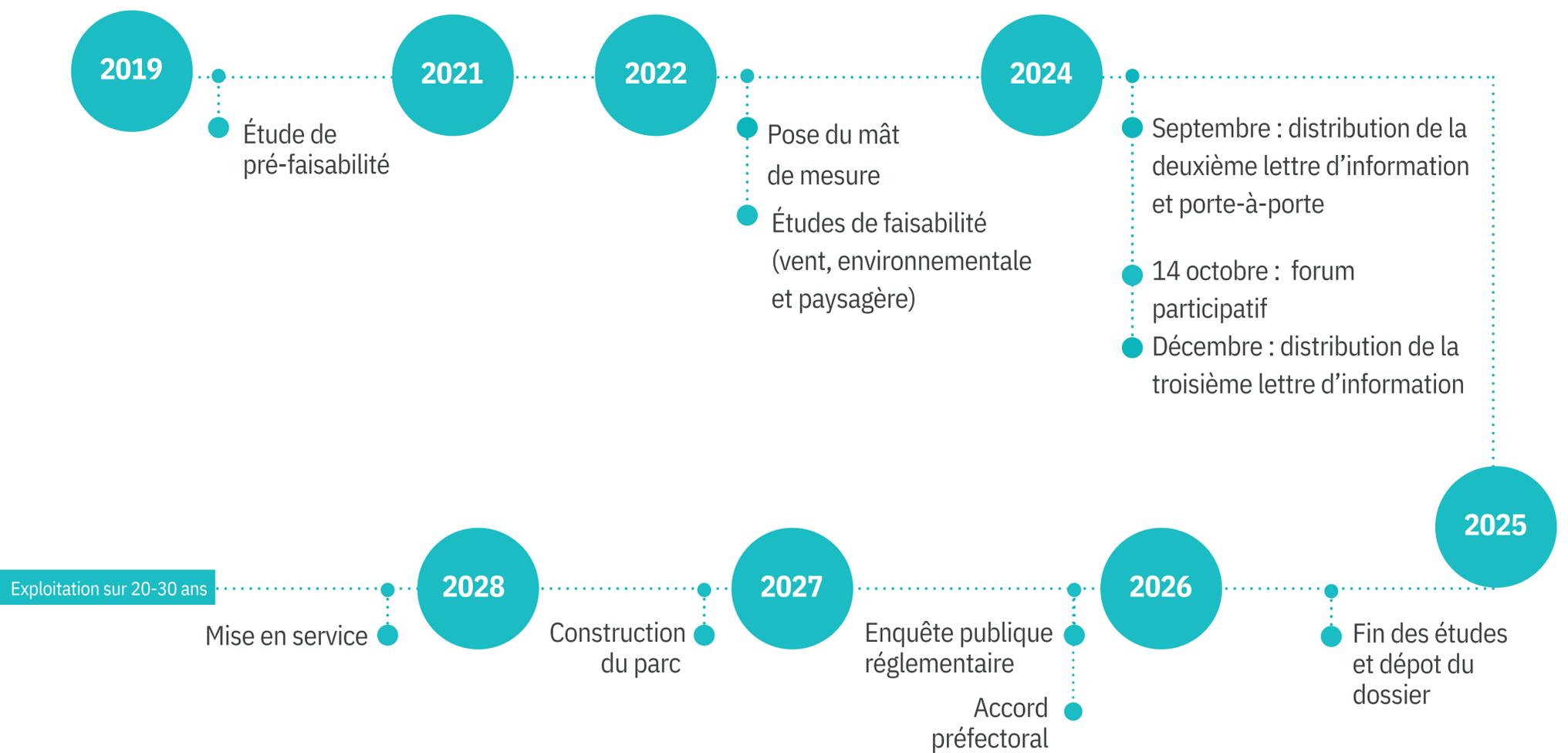
“



Nous restons à l'écoute de vos propositions qui pourraient accompagner et continuer à enrichir le projet !

Quelles sont les prochaines étapes ?

Le calendrier du projet



En quoi consiste l'enquête publique réglementaire ?

Envisagée courant 2026, cette phase essentielle de consultation citoyenne vous permettra de consulter toutes les pièces du dossier du projet, de poser des questions et de donner votre avis sur le projet en parallèle de l'instruction du dossier par les services de l'Etat.

Une Commission d'enquête indépendante et neutre sera désignée par le Tribunal Administratif pour mener l'enquête. Pendant celle-ci, les citoyens pourront prendre connaissance du dossier, des travaux envisagés et formuler des observations.

Au terme de l'enquête publique, la Commission d'enquête émettra un rapport et des conclusions motivées au vu de l'ensemble des avis reçus.

In fine, après consultation de l'ensemble des services compétents et au regard des résultats de l'enquête publique, c'est le Préfet qui rendra son verdict sur l'avenir du projet de parc éolien des Ménats.

Contacts

Chloé CAMAIL
chloe.camail@elicio-france.fr
07 78 82 00 76

Continuez à vous informer sur le projet !

www.projeteolien-des-menats.fr

